

TARIFS 2009 - CAMPINGS MUNICIPAUX LE CLEIN ET LES MOUETTES

TARIFS JOURNALIERS	2009		
	20/03 au 30/06 01/09 au 20/10	01/07 au 13/07 21/08 au 30/08	14/07 au 20/08
TARIFS NORMAUX			
Forfait de base (1 ou 2 pers, 1 empl, 1 véhi.)	9,60 €	12,60 €	13,60 €
Spécial Camping-Car (1 ou 2 pers, 1 emp)	7,50 €	10,50 €	11,50 €
Randonneur (1 pers avec igloo) Tarif par personne	6,60 €	7,60 €	8,60 €
TARIFS POUR SAISONNIERS ET JUMELAGES Travaillant uniquement sur la commune du Pouliguen			
Forfait de base (1 ou 2 pers, 1 empl, 1 véhi.)	7,70 €	9,70 €	9,70 €
Spécial Camping-Car (1 ou 2 pers, 1 emp)	6,70 €	8,70 €	8,70 €
Randonneur (1 pers avec igloo) Tarif par personne	6,00 €	6,70 €	6,70 €
Electricité 6A	3,10 €	3,10 €	3,10 €
Electricité 10A (cléin uniquement)	3,60 €	3,60 €	3,60 €
Adulte (+13 ans) supplémentaire	3,60 €	4,10 €	4,20 €
Enfant de 2 à 13 ans	2,60 €	3,60 €	3,70 €
Garage Mort	2,80 €	13,00 €	13,00 €
Animal	1,00 €	2,00 €	2,00 €
Véhicule supplémentaire	2,00 €	3,50 €	3,60 €
Tente ou caravane supplémentaire	3,50 €	4,00 €	4,20 €
Machine à laver / sèche linge (1 cycle)	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Borne camping-Car (50 litres) pièces 2 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Douches visiteurs	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Badge d'accès au camping	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Pénalité pour nuisances sonores	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Emplacement sale	35,00 €	35,00 €	35,00 €

TAXE DE SEJOUR du 1er janvier au 31 décembre	0,20 € par jour et par personne (âgé de plus de 13 ans).
Exonération de la taxe de séjour aux personnes travaillant sur la commune.	

Camping des Mouettes 20/03 au 20/10 Camping du Cléin 20/03 au 30/09	SAISON 2009	
Forfait Long Séjour 6 Ampères 2 personnes, 1 emplacement , 1 véhicule	1 335,00 €	Taxe de séjour non incluse (26,40 € pour 2 personnes)
Forfait Long Séjour 10 Ampères 2 personnes, 1 emplacement, 1 véhicule Cléin uniquement	1 445,00 €	Taxe de séjour non incluse (26,40 € pour 2 personnes)